

SIVOM DE LA PIEVE DE SAMPIERO

CONSEIL SYNDICAL  
DU 7 FEVRIER 2020 A 18H30

Convocation du 20/01/2019

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 5

Nombre de votants : 7

Etaient présents :

Délégués de la commune de Bastelica : Marien USCIATI

Délégués de la commune de Cauro : Antoine ANTONA, Pascal LECCIA, Laurent LUCCHESI

Délégués de la commune d'Eccica-Suarella : Jean-François BARTOLOMEI

Etaient excusés :

Délégués de la commune de Bastelica : Jean-Baptiste GIFFON (pouvoir à Marien USCIATI)

Délégués de la commune d'Eccica-Suarella : André FLORI (pouvoir à Jean-François BARTOLOMEI)

Etaient absents :

Délégués de la commune de Bastelica : Jean-Dominique NUNZI

Délégués de la commune d'Eccica-Suarella : Pierre POLI

L'an deux mil vingt, le sept février à dix huit heures trente, le conseil syndical du SIVOM de la Piève de Sampiero s'est réuni à la Mairie de Cauro, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pascal LECCIA.

Secrétaire de séance : Antoine ANTONA

**Délibération n° 001-001-2020 : Actualisation du schéma directeur des installations et réseaux d'adduction et de distribution en eau : demandes de subvention et autorisation d'engagement**

Le président rappelle que le schéma directeur des installations et réseaux d'adduction et de distribution en eau réalisé en 2004, doit être actualisé pour prendre en compte des travaux réalisés depuis 2004 et des nouveaux projets.

3 devis ont été sollicités : 2 bureaux d'études ont répondu

Le devis estimatif de cette actualisation est de 12 400 € HT (14 880,00 € TTC).

Des subventions peuvent être sollicitées auprès de l'Agence de l'eau et de la Collectivité de Corse.

Le plan de financement se présenterait ainsi :

Agence de l'eau	50 %	7 440,00 €
Collectivité de corse	30 %	4 464,00 €
SIVOM de la Piève de Sampiero	20 %	2 976,00 €

Le Président demande au Conseil syndical l'autorisation d'engager la dépense d'investissement avant le vote du budget 2020 et de demander les subventions.

**Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :**

- **d'adopter le projet d'actualisation du schéma directeur des installations et réseaux d'adduction et de distribution en eau, évalué à 12 400 € HT ;**
- **de réaliser cette opération, selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'eau potable ;**
- **de mentionner dans les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'eau potable ;**

**République Française**  
**Liberté – Egalité – Fraternité**

**SIVOM DE LA PIEVE DE SAMPIERO**

- **de solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau et de la Collectivité de Corse pour la réalisation de cette opération.**
- **d'autoriser le Président à engager la dépense avant le vote du budget 2020.**

---

Délibération affichée en Mairie le :

Télétransmis au contrôle de légalité sous le n° :

Accusé de Réception reçu le :

**Le Président, Pascal LECCIA**

